

## **CONSEIL MUNICIPAL PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 15 DÉCEMBRE 2008**

Le Conseil Municipal, convoque en application de l'article L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Nicolas DUMONT, Maire, le lundi 15 décembre 2008 à 19 H 30 à l'Hôtel de Ville.

Etaient présents et formant la majorité les membres suivants :

Mesdames et Messieurs Nicolas DUMONT, Alain PONCHEL, Jean-Marie HEMERLE, Maurice BREART, Marie MICHAUT, Emilie CORNU-COULON, Elizabeth SACQUEPEE, Pascal MARSEILLE, Hélène MAISON, Jean François COCQUET, Norhouda RAHOUDJ, Christine LOUCHART, Pascal DEMARTHE, Chantal FREMOVICI, Herve GOURLAIN, Evelyne HAZARD, Bruno BONNET, Francis HENIQUE, Roselyne PECQUERY-JONQUET, Solange MARTIN, Denis CADIX, Benoît PIERRU, Thierry GARDIN-BACHELET, Stéphane DECAYEUX, Jean Jacques LEULLIER, Brigitte DUVANEL

Avaient donné procuration:

Mesdames et Messieurs René DOBREMETS à Maurice BREART, Florence CHRETIEN à Bruno BONNET, Odile FARCY à Francis HENIQUE, Matthieu DUCLERCQ à Denis CADIX, Marie-Line BOURGOIS à Christine LOUCHART, Michel BLONDIN à Brigitte DUVANEL, Geneviève NANY à Jean-Jacques LEULLIER, Francis HAMMEL à Stéphane DECAYEUX

Etat excusé : Madame Catherine DEVOLDERE

Secrétaire de séance : Monsieur Hervé GOURLAIN

\*\*\*\*\*

Le procès-verbal de la séance du 27 octobre 2008 est adopté à l'unanimité

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité :

- l'ajout du point suivant à l'ordre du jour de la séance: « *Entreprise OFT - Aide au maintien de l'emploi - Locaux 213 boulevard Voltaire - A venants aux baux de location des halls 1 et 2 et du hall 3* »,
- les modifications à apporter au point « *Mise à disposition de biens meubles et immeubles au bénéfice de la Communauté de Communes de l'Abbevillois (3)* » (n° de parcelles et appellations).

\*\*\*\*\*

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :***

### **2008.214 - CHAMPIONNAT DE L'UNION EUROPEENNE DE BOXE - AIDE A UN LICENCIÉ**

- DECIDE de l'octroi d'une aide individuelle d'un montant maximum de 1 000 €, pour l'année 2008, dans le cadre de la participation au championnat de l'Union Européenne le 20 décembre 2008 de M. Yohann Duhaupas sous réserve de la production des pièces justificatives liées à ces dépenses.

*Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.*

### **2008.215 - EXERCICE 2008 - CREANCE IRRECOURABLE - ADMISSION EN NON VALEUR**

- DECIDE d'admettre en non-valeur la somme 1 067,70 € T.T.C. soit 892,73 € HT afférent à l'exercice 2006.

*Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.*

### **2008.216 - REMBOURSEMENTS DE SINISTRES - ANNÉE 2008 (6)**

- APPROUVE divers remboursements de sinistres de compagnies d'assurances.

*Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.*

### **2008.217 - ENTREPRISE DFT - AIDE AU MAINTIEN DE L'EMPLOI- LOCAUX 213 BOULEVARD VOLTAIRE AVENANTS AUX BAUX DE LOCATION DES HALLS 1 ET 2 ET DU HALL 3**

- DECIDE la signature d'avenants aux baux précaires signés entre la ville et la société DFT, sise 213 boulevard Voltaire, représentant pour les halls 1 et 2 une surface totale d'atelier de 1 563,76 m<sup>2</sup> et pour le hall 3 une surface d'atelier de 1 112,10 m<sup>2</sup>, en vue de l'application d'une réduction de loyer de 35% portant ainsi les loyers respectivement à 1 355,26 € HT / mois (1 620,89 € TTC) et à 963,82 € HT / mois (1 152,73 € TTC), à compter du 1er janvier 2009 jusqu'au 31 mars 2010.

*Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.*

### **2008.218 - CHANTIERS "RONDE DE L'EAU", "VEILLE ECOLOGIQUE", "LA BOUVAQUE" ET "VALORISATION DU PATRIMOINE" - RENOUVELLEMENT - ANNÉE 2009**

- APPROUVE le renouvellement des chantiers d'insertion «VEILLE ECOLOGIQUE ET INTERVENTIONS EN MILIEU HUMIDE», «LA BOUVAQUE», «VALORISATION DU PATRIMOINE» et «RONDE DE L'EAU» du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2009, permettant d'ouvrir sur cette période 26 postes en CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) et 30 en CA (Contrat d'Avenir).

*Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.*

#### **2008.219 - CHANTIERS D'INSERTION "ESPACES VERTS" ET "VOIRIE" - RENOUELEMENT DES CONVENTIONS VILLE / ADI SOMME - ANNEE 2009**

- APPROUVE le renouvellement des deux conventions entre la ville et ADI SOMME concernant la mise en œuvre des chantiers d'insertion «ESPACES VERTS» et «VOIRIE» pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2009, employant chacun 16 agents en CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) ou en CA (Contrat d'Avenir).

*Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.*

#### **2008.220 - ENSEIGNE "MR BRICOLAGE" - PERMIS DE CONSTRUIRE - REALISATION D'UNE VOIE NOUVELLE**

- ADOPTE le principe de la création d'une voie de désenclavement entre le quartier de l'Espérance et la RN 1.

- AUTORISE M. le Maire à mettre en œuvre toutes procédures et à signer tous actes et documents en vue de la finalisation de la cession gratuite de l'emprise précitée.

*Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.*

#### **2008.221 - ECOLE ELEMENTAIRE DANY PRUVOT - CREATION DE DEUX CLASSES ET EXTENSION DE LA COUR - DEPOT DU PERMIS DE CONSTRUIRE**

- ADOPTE le principe de la création de deux classes nouvelles et de leurs surfaces annexes dans l'école Dany Pruvot, en vue de l'accueil des enfants dans des conditions normales.

*Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.*

#### **2008.222 - TRANSFERT DE COMPETENCES AU BENEFICE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ABBEVILLOIS (1)**

- DECIDE le transfert de compétences au bénéfice de la Communauté de Communes de l'Abbevillois relatif aux domaines suivants :

##### Développement économique :

- Création, aménagement, promotion, commercialisation, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales et touristiques.
  - Sont déclarées d'intérêt communautaire toutes les zones d'activités existantes ou à créer.
- Gestion des biens immobiliers communaux voués à l'accueil d'activités économiques.
- Accompagnement des entreprises.
- Aides publiques aux entreprises.

##### Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs

- Piscine d'Abbeville.
- Ecole des Beaux Arts d'Abbeville.

##### Accueil de loisirs sans hébergement pour les enfants de 3 à 16 ans

##### Portage de repas à domicile pour les personnes âgées ou handicapées

##### Propreté des voies

- Balayage.

##### Adhésion à un syndicat mixte de pays.

*Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.*

#### **2008.223 - TRANSFERT D'AGENTS COMMUNAUX AU BENEFICE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ABBEVILLOIS (2)**

- DECIDE de transférer au bénéfice de la CCA, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2009, les agents communaux exerçant en totalité leurs fonctions dans les services gestionnaires des compétences transférées.

*Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.*

#### **2008.224 - MISE A DISPOSITION DE BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES AU BENEFICE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ABBEVILLOIS (3)**

- DECIDE de mettre à disposition de la Communauté de communes de l'Abbevillois, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, les biens meubles et immeubles figurant sur les procès-verbaux établis contradictoirement :

Pour l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels et sportif :

- la piscine d'Abbeville sise allée du 8 mai 1945,
- le mobilier et le matériel relatifs au fonctionnement et à l'entretien de la piscine,
- l'école des Beaux Arts sise 18 rue des Capucins,
- le mobilier et le matériel relatifs au fonctionnement et à l'entretien de l'école des Beaux Arts.

Pour le développement économique :

Les biens immobiliers à usage industriel, artisanal et commercial:

- l'immeuble et le village PME sis rue René Dinguon,
- l'immeuble sis rue des Sarcelles,
- l'ensemble immobilier à usage industriel et commercial (lots propriété communale) sis 213 boulevard Voltaire.

Le foncier et le parking à finalité économique :

- le parking sis 103, 105 rue du château d'eau,
- les parcelles disponibles dans le lotissement industriel et artisanal sis rue René Dinguon,
- les parcelles disponibles sises zone industrielle voie Michel Debray.

Pour l'accueil de loisirs sans hébergement des enfants de 3 à 16 ans :

- la partie de l'espace Saint-Gilles dédiée à l'accueil de loisirs sans hébergement, sise 82 rue Saint-Gilles (partie de la parcelle cadastrale AK 390),
- le mobilier, le matériel et les véhicules relatifs au fonctionnement et à l'entretien des différents centres de loisirs sans hébergement (CAJ, centres Rouvroy et Menchecourt).

Pour le portage de repas à domicile des personnes âgées ou handicapées:

- le matériel et les véhicules relatifs au portage de repas à domicile (mallettes de transport de repas).

Pour la propreté des voies (balayage) :

- le matériel relatif au balayage des voies (1 balayeuse).

*Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.*

**2008.225 - BUDGET ANNEXE LOCAUX INDUSTRIELS - TRANSFERT DE COMPETENCE - CLOTURE (4)**

- ARRETE la date de clôture du Budget annexe Locaux Industriels au 31 décembre 2008 et DIT que les écritures de ce budget seront reprises au 1<sup>er</sup> janvier 2009 par la Communauté de Communes de l'Abbevillois.

*Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.*

**2008.226 - BUDGET PRINCIPAL 2008 - DECISIONS MODIFICATIVES N° 6**

- APPROUVE les décisions modificatives à apporter au Budget Principal 2008 telles qu'elles sont présentées.

*Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.*

**2008.227 - BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT 2008 - DECISIONS MODIFICATIVES N° 2**

- APPROUVE les décisions modificatives à apporter au Budget Annexe Eau et Assainissement 2008 telles qu'elles sont présentées.

*Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.*

**2008.228 - BUDGET ANNEXE MARCHÉ COUVERT 2008 - DECISIONS MODIFICATIVES N° 1**

- APPROUVE les décisions modificatives à apporter au Budget Annexe du Marché Couvert 2008 telles qu'elles sont présentées.

*Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.*

**2008.229 - EXERCICE 2009 - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

- DEBAT sur les orientations générales du budget de l'exercice 2009.

*Le conseil prend acte*

\*\*\*\*\*

*La séance est levée à 21 H 20.*

Le Maire,  
Nicolas DUMONT